

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Par l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.05
Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.50
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 10 Avril 1885

DERNIERES NOUVELLES

MASSACRE

LES CRIS TUENT NEUF COLONS

Deux Prêtres Catholiques parmi les victimes

LE FORT PITT ASSIÉGÉ

Le gouvernement vient de recevoir du Fort Pitt une dépêche d'une nature très-alarmanante. Il y est annoncé que les Indiens Cris ont attaqué des colons blancs au lac la Grenouille, distance d'à peu près 40 milles du fort. Ils ont, paraît-il, massacré neuf personnes, et au nombre des victimes se trouvent deux prêtres. Ils ont en outre fait prisonnière une femme, qui est encore entre leurs mains. La dépêche ajoute que les sauvages s'avancent actuellement contre le fort, qui n'est gardé que par un détachement de 25 hommes de la police à cheval. L'on redoute beaucoup que cette petite troupe ne puisse, en cas d'attaque, résister jusqu'à l'arrivée des secours. Toutes ces nouvelles sont excessivement graves et nous souhaitons de tout cœur qu'elles ne soient pas fondées. Un nous apprend, à la dernière minute, que l'un des missionnaires qui ont reçu la mort au lac la Grenouille est probablement le R. P. Fafard, O.M.I., qui a résidé long temps à Ottawa et qui, depuis quelques années, était attaché aux missions du Nord-Ouest. Ce dernier fait, s'il est fondé, affectera bien douloureusement tous ceux qui ont été à même d'apprécier les hautes qualités de ce saint prêtre

L'ELECTEUR ET LES SIENS

L'Electeur joue un rôle odieux, depuis les premiers jours de l'insurrection du Nord-Ouest. Après avoir tenté de discréditer et rapetisser l'honorable ministre de la Milice aux yeux des volontaires qui s'en vont combattre pour la paix publique, il a essayé aussi de justifier la révolte, en insinuant que c'est la faute du gouvernement si les Métis se soulèvent aujourd'hui. "Quoi, s'est-il écrié à ce sujet, voilà quinze ans que les Métis forment leurs griefs au gouvernement, qu'ils font connaître les plaintes injustes dont ils sont victimes; voilà quinze ans qu'ils dénoncent les spoliations commises en violation de leurs droits..."

Même en supposant qu'il y aurait du vrai en tout cela, en admettant que, hors la connaissance et le contrôle des autorités fédérales, il ait été commis des injustices envers la population métisse du Nord-Ouest, la conduite et le langage de l'Electeur conservent toujours un caractère d'odieuse mesquinerie et de non-patriotisme absolu. Ce n'est jamais en effet, quand le feu est au navire qu'il est opportun de critiquer et de condamner ceux qui en avaient le contrôle. On étouffe d'abord l'incendie, en travaillant d'un commun accord; puis, quand le danger est

AU PARLEMENT

9 avril

Sir Leonard Tilley est réabli de l'indisposition qui l'a retenu à domicile, ces jours passés. Il était assez bien aujourd'hui pour reprendre son siège en Chambre.

M. A. W. Ross, M. P., demande au gouvernement l'abandon de la dette que ce dernier a contre les blancs et les métis du comté de Lisgar. Cette dette comprend la valeur de grains de semence que l'ancienne administration prêta aux habitants de cette partie du pays, à la suite des dégâts considérables qu'y avaient causés les sauterelles.

M. D. Thompson, M. P. pour Hal d'Amund, assistant à la séance, cette après-midi. Il a été retenu à New York par une grave maladie, durant les dernières semaines, et ses amis se sont fait un devoir de le complimenter sur son heureux rétablissement.

On parle d'une amélioration considérable qui va être, paraît-il, apportée à la régie interne de la Chambre des Communes, immédiatement après la session. Au lieu de recevoir, comme cela se pratique actuellement, un certain nombre de journaux d'une ou deux villes des Etats-Unis, on mettra alors à la disposition du lecteur le principal organe de chaque ville importante de l'Union américaine.

Je suis sûr que la mise à exécution de ce plan recevra l'assentiment de toutes les parties intéressées. Sir John A. Macdonald, en réponse à une question de M. Blake, a déclaré que le nombre des patentes émises en faveur des colons de Saint-Albert et des environs, dans les territoires du Nord-Ouest, a été de 10 en 1882, de 75 en 1883 et de 161 en 1884.

L'honorable M. Caron a soulevé une question de privilège, cette après-midi, au sujet d'un article de l'Electeur, de Québec, au cours duquel il est attaqué de la manière la plus odieuse, en sa qualité de ministre de la Couronne et personnellement. On commence par le taxer d'incapacité dans l'accomplissement de ses devoirs, comme chef du département de la Milice. On lui impute ensuite d'être l'auteur d'un article du Nouvelliste, qui a été désavoué en Chambre par MM. Landry et Coursol; on l'accuse d'avoir reçu une forte somme d'argent de la compagnie du Grand Tronc pour influencer le gouvernement à acheter la ligne de la Rivière du Loup à la Pointe Lévis, et d'avoir en outre reçu \$10,000 pour les remettre à un de ses collègues de l'administration; enfin, on va jusqu'à insinuer qu'il s'est entendu avec le fournisseur de viandes de la Citadelle de Québec de manière à avoir, sans rémunération pécuniaire, les effets de charcuterie nécessaires à l'entretien de sa propre maison.

M. Caron a donné un démenti formel et énergique à toutes ces accusations qu'il a taxées de calomnies infâmes et de mensonges, ajoutant que si un membre de la Chambre veut prendre la responsabilité de l'article de l'Electeur, il

est prêt à soumettre sa conduite à une enquête rigoureuse pour établir la vérité ou de la fausseté de ce dont on l'accuse.

Les applaudissements répétés et prolongés de la Chambre ont vengé dignement l'honorable ministre de la Milice de la mesure des scorptions de la feuille rouge de Québec. LORIGNON.

Char Allégorique

Des soumissions pour la confection du char allégorique de Saint-Jean-Baptiste se sont reçues le ou avant le 1er mai. Les plans peuvent être vus à la résidence du soussigné, No. 156, rue George.

J. C. TACHE, Comm.-Ord.-nateur général. Ottawa, 10 avril 1885.

Club Frontenac

Il y aura assemblée de ce club, dimanche à 2 heures p.m., pour prendre en considération l'invitation de la société St. Jean Baptiste.

Par ordre, L. J. DION, Secrétaire.

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huiles, vitres, mastic, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND No. 38, RUE BESSEREE (Près du bassin du Canal.)

Photographies

GRANDE REDUCTION POUR UN MOIS SEULEMENT Photographies grandeur

CABINET \$2.00 par Doz. CHEZ Dorion & Delorme 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau. OTTAWA. 18 Oct. 1884

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapisserieur, VIEND DE RECEVOIR 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriés. Le vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché qu'partout ailleurs.

— AUSSI — TOILES POUR CHASSIS DE TOUTE COULEUR.

M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

Macdougall, Macdougall & Belcourt,

AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

Scottish Ontario Chambers, coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm Macdougall, C. B. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L. L. M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.

GRANDE OUVERTURE

de nos SALLES D'ÉCHANTILLONS d'articles de Mode et de Manteaux, avec, aussi, un assortiment complet de Marchandises du plus haut goût.

Jeudi, le 9 Avril

CHANCE UNIQUE

Pour les dames qui veulent se procurer les marchandises des modes du printemps et des manteaux à un

PRIX TRES-MODERE

Chapeaux garnis et sans garnitures, Fleurs, Plumes, Manteaux, Vêtements pour dames, Parasols, Paraspiques, Rubans, Dentelles et articles en dentelle.

TOUS LES DEPARTMENTS SONT COMPLETS. Des transactions extraordinairement avantageuses sont offertes à tous.

D. GARDNER & Cie. NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS

EMPLOI DEMANDE

Un FORGERON recommandé désire avoir une situation permanente.

S'adresser à EUGENE BELLEFLEUR, Hull, Près de l'hôtel Navion, rue Wellington. 18 mars 1885—4f 2 p s

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour bois de chauffage," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 13 avril prochain, pour la fourniture de bois de chauffage à l'usage des édifices publics d'Ottawa, en conformité du devis qui pourra être consulté à ce bureau, où des formulaires de soumission pourront aussi être obtenus.

Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est strictement conforme aux formules imprimées, et dans le cas de Sociétés et les soumissionnaires ne les accompagnent de leurs véritables signatures, et ne désignent l'occupation et le lieu de résidence de chacun des membres de la dite société.

La soumission devra porter les véritables signatures de deux personnes solvables, résidant au Canada, et co tenant à se porter garants pour la fidèle exécution du contrat, et devra de plus être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de cinq cents piastres fait payable à l'ordre du Ministre des travaux publics, à Ottawa.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 26 Mars 1885

POUR LES PETES

FOURRURES

Assortiment complet de Fourrures de toutes espèces, tel que Robes pour voitures, Capots, Manteaux, Manchons, Casques, etc., chez

H. L. COTE

128, Rue Rideau.

MEUBLES DE MAISON

Je désire informer les personnes qui ont l'intention de vendre leur ménage ou leurs meubles, que je suis préparé à recevoir leurs ordres pour vente de ménages et effets à résidence privée et j'espère que je serai favorisé de leur patronage.

VENTES PROCHAINES EN AVRIL Samedi, 11 Avril "Canadian Express" vente du soir. Mardi, 14 Avril, Bestiaux de ferme, etc., Chemin de Montréal.

Jeudi, 16 Avril, Ménage, 193 rue Slater. Samedi, 18 Avril, Ménage, rue George. Lundi, 20 Avril, Lots de vil e bureau No. 9, rue Elgin.

Jeudi, 23 Avril, Ménage, vente extraordinaire, 94, rue Bank. Mardi, 30 Avril, Ménage, 414 rue Slater.

B. H. MACDONALD, Agent d'immeuble. No 9, rue Elgin Ottawa.

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS

OTTAWA. Avez les plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et le plus bas prix en fait de Tapis, Prelarts, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte.

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA,

148 Rue SPARKS.

SCHOOLBRED et Cie;

Ottawa, 17 Dec. 1883.

AMERS CA NADIENS

TRESOR DES DYSPÉPTIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hypoplasies et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P.Q.

Prix: 30 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 71 rue Bolton, Ottawa. 26 juillet 1884